



Système de piégeage à phéromones pour le monitoring des populations de charançon rouge du palmier *Rhynchophorus ferrugineus*

Présentation du système

1 piège plastique

1 diffuseur de phéromone d'agrégation du charançon rouge, *Rhynchophorus ferrugineus*



Mode d'action

Le ravageur

Le charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*, est un coléoptère actif du lever au coucher du jour. Originaire d'Inde méridionale et de Mélanésie, il a été introduit en France par importations de palmiers infectés et signalé pour la première fois en 2006.

Aujourd'hui largement installé sur l'ensemble du pourtour méditerranéen, il s'attaque à de nombreuses espèces de palmiers. 3 à 4 générations par an peuvent se succéder avec des vols d'adultes de mars à octobre. La femelle pond dans les tissus frais et mous accessibles des palmiers ainsi qu'aux aisselles des rejets sur stipe.

Dégâts

A l'éclosion de l'œuf, la larve se nourrit des tissus environnants puis se dirige vers l'intérieur du palmier pour grignoter les tissus sains et frais. Le palmier meurt lorsque le bourgeon terminal est touché.

Du fait des nombreuses galeries creusées dans le stipe, le palmier est fragilisé et peut se rompre sous l'action du vent lors d'une grosse infestation.

Rhynchophorus ferrugineus fait partie des organismes de quarantaine présents sur le sol européen.

Principe de fonctionnement du système de piégeage

Les charançons mâles produisent naturellement une phéromone d'agrégation, la 4-méthyl-5-nonanol, plus communément appelée ferruginéol, afin d'attirer leurs congénères sur un palmier.

Le diffuseur Rhynchotrak contient le composant actif de la phéromone stabilisé et synergisé. Il reproduit ses effets naturels et permet l'attraction des charançons au sein du piège, parfaitement adapté aux coléoptères ravageurs.

Monitoring

Le système de piégeage Rhynchotrak permet de contrôler les infestations de charançons rouges (monitoring). Le dénombrement des charançons présents dans le piège donne des informations sur la période d'activité de vol des adultes et sur la densité des populations présentes. Des mesures appropriées peuvent alors être prises.



Quand utiliser Rhynchotrak ?

- Mettre en place le système de piégeage durant la période de vol du charançon rouge, soit de mars à octobre minimum.
- Se renseigner auprès des Services de la Protection des Végétaux ou auprès de votre distributeur et/ou prescripteur.

Comment mettre en place le système Rhynchotrak ?

→ Préparation du dispositif

- Le piège doit être placé à distance des palmiers dans un rayon de 3 à 4 m, sa partie inférieure enterrée au sol.
- Placer en moyenne 1 piège pour 30 palmiers situés dans une même zone d'un rayon de 150 à 200 mètres.



1

Enterrer au sol l'une des 2 parties du piège de façon à ce que l'ouverture soit au ras du sol. Disposer le panier amovible au fond du piège et le remplir d'un mélange eau + savon + huile ménagère jusqu'à environ 1 cm au-dessus du panier.



2

Les diffuseurs sont activés par simple dévissage du bouchon* Ôter le bouchon du diffuseur et le visser sur la grille. Placer la grille noire sous la partie supérieure du piège. Ils doivent être maintenus dans la position la plus verticale possible.

**Conserver le bouchon pour l'élimination du diffuseur*

Pour optimiser l'attractivité du diffuseur, il est préférable d'utiliser un appât.

3



Appât

Suspendre à la grille noire le petit filet à remplir avec un appât sucré (idéal : fruits secs, barres de céréales).

Veiller à ce qu'il n'entre pas en contact avec l'eau au fond du piège.

Changer l'appât tous les 15 jours à 3 semaines en période chaude et tous les 1 mois à 1 mois ½ au printemps et en automne



4

Clipser la partie supérieure du piège sur la partie enterrée.



5

Une fois en place, le diffuseur est bien protégé des intempéries et il protège les prises de charançons des oiseaux et des amphibiens.



→ Durée de vie du diffuseur

- Le diffuseur a une durée de vie de 120 jours.
- Le changer quand il ne reste que 5 à 10 % du volume initial de solution à l'intérieur.

Quand effectuer les relevés ?

Le relevé des pièges doit être réalisé au moins 1 fois par semaine, voire plus en forte période de vol.

Que faire en cas de capture de charançons rouges ?

La présence de charançons rouges dans le piège peut démontrer l'existence d'un foyer dans un rayon de 150 à 200 m. Il est alors nécessaire de contrôler visuellement chaque palmier de la zone.

- En cas de découverte d'un palmier atteint, alerter immédiatement votre fournisseur.
- Si aucun palmier ne présente de dégâts, appliquer un traitement insecticide préventif autorisé contre le charançon rouge sur les palmiers de la zone.

Comment stocker les diffuseurs Rhynchotrak ?

Les diffuseurs Rhynchotrak peuvent être conservés à une température n'excédant pas 35°C dans un endroit confiné pendant 1 an*.

**Tout stockage non conforme peut entraîner une dégradation de la qualité des diffuseurs dont NPP/ Arysta LifeScience ne sauraient être tenus responsables.*

Précautions d'utilisation



- Ne pas disposer le diffuseur à proximité d'une source de combustion.
- Ne pas fumer pendant la manipulation du diffuseur.
- Ne pas couper ou percer les diffuseurs.
- Lors de la manipulation, porter des gants adéquats, des lunettes ou un pare-visage.
- Dans des conditions d'utilisation normales du produit, il n'y a pas de risque de toxicité pour les personnes, pour les animaux ni pour les plantes.
- Dans la mesure du possible, disposer les systèmes de piégeage hors de portée des riverains, passants et animaux sauvages.
- Reboucher le diffuseur avant son élimination.
- L'élimination du diffuseur doit se faire selon la législation en vigueur par un service de collecte spécifique.



Recommandations particulières

- Respecter les périodes d'emploi conseillées
- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris ceux pour animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.
- Ne pas boire, ne pas manger, pendant la manipulation.
- Se laver abondamment les mains après chaque utilisation.
- En cas de contact, se laver immédiatement.
- En cas d'irritation ou de malaise, appeler un médecin ou prévenir le centre anti-poisons le plus proche (Marseille : 04.91.75.25.25).

Classement

R 11 R 36 R 66 R 67	Facilement inflammable Irritant pour les yeux L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges		
		F - Facilement Inflammable	Xi Irritant
S 2 S 13 S 16 S 20/21 S 26 S 33 S 46	Conserver hors de portée des enfants Conserver à l'écart des aliments et des boissons, y compris ceux pour animaux Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer Ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer pendant l'utilisation En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste Eviter l'accumulation de charges électrostatiques En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette		

FABRICANT

Natural Plant Protection (NPP)

Parc d'Activités Pau-Pyrénées
35 avenue Léon Blum
64000 PAU
Tél : 05 59 84 10 45
Fax : 05 59 71 78 10

DISTRIBUTION

Arysta LifeScience EAM

B.P. 80
Route d'Artix
64150 NOGUERES
Tél : 05 59 60 92 92
Fax : 05 59 60 92 99

VOTRE CONTACT

